



10 RÈGLES POUR PROPOSER SON ENSEIGNEMENT EN MODALITÉ HYBRIDE OU À DISTANCE



NE PAS SE FAIRE « UNE MONTAGNE » DE LA TECHNOLOGIE (CF. LE MYTHE DE SISYPHE)

L'enjeu n°1 d'une formation est et sera toujours un enjeu de contenu. Seul l'enseignant maîtrise cette dimension (l'expertise du « quoi ? », du « pourquoi ? »). La technologie est simplement un procédé technique (la dimension « comment ? »). De nombreuses solutions techniques de formation tout ou partie à distance existent, de la plus simple à la plus élaborée, mais au final, toutes, quelles qu'elles soient, permettent de respecter deux principes essentiels de la relation pédagogique à distance :

- 1) L'enseignant et les étudiants doivent pouvoir communiquer entre eux de manière fluide et efficace quelle que soit la modalité choisie
- 2) Le travail se fait sur des ressources communes en temps réel (mode synchrone) ou en différé (mode asynchrone)

L'Université de Poitiers utilise officiellement 3 solutions techniques :

UPdago

Plateforme d'apprentissage en ligne (aussi appelé LMS, Learning Management System), qui permet de proposer et gérer les cours en ligne.

Cette plateforme permet de créer des cours, déposer des fichiers, construire des évaluations et des tests, gérer un carnet de notes, organiser un travail collaboratif etc. Derrière UPdago se cache Moodle : UPdago est en effet le nom donné à une plateforme Moodle, outil sous licence libre, utilisé dans de nombreuses universités pour la gestion des cours en ligne.



Webex

Plateforme interactive de participation permettant de gérer à distance les échanges avec les étudiants via des fonctionnalités de Quiz, de brainstorming, de sondage...

Webex

Application de visioconférences permettant de réaliser des réunions à distance, d'organiser des classes virtuelles avec les étudiants avec la possibilité de projeter et de partager des ressources pédagogiques.



02Règle
#2

ADAPTER LE NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX POSSIBILITÉS TECHNIQUES



La variable-clé de la formation à distance est la participation et l'implication des étudiants.

Cela est objectivement plus difficile à gérer à distance qu'en présentiel pour l'enseignant car il reçoit moins de feedback ; Il perçoit moins certains éléments du contexte motivationnel et comportemental de « sa salle ». C'est pourquoi, une formation avec un nombre supérieur à 10 étudiants devient plus compliquée à gérer sans outils spécifiques de classes virtuelles.

03Règle
#3

RESTER SUR UN « CONTINUUM ESPACE-TEMPS » ANALOGUE AU PRÉSENTIEL



La formation hybride ou à distance est surtout utilisée pour des formations plutôt longues comme des formations universitaires. Cela peut générer des problèmes de motivation et de gestion de l'apprentissage. Ce constat doit amener l'enseignant à penser et à mettre en place parallèlement les modalités d'un accompagnement pédagogique à distance des étudiants.

Rester sur un espace-temps de formation similaire à une formation présentielle comme c'est le cas de l'organisation des formations universitaires permet d'éviter cet écueil et c'est un énorme avantage. Ainsi, les étudiants restent engagés tout au long de leur parcours.

Cela dit, peut-on faire une journée complète de classes virtuelles ou de consultations de ressources en ligne ? Non, tout l'art pédagogique de l'enseignant consiste à alterner les types d'activité à distance (diversification pédagogique) de la même manière qu'il le fait au cours d'un enseignement en présentiel.

C'est le cas, par exemple, lorsque l'enseignant, à l'issue d'un bref exposé interactif, propose à ses étudiants un exercice de restitution en binôme ou en sous-groupe.

04Règle
#4

PRENDRE APPUI SUR LE PRÉSENTIEL ET L'ADAPTER À LA RELATION À DISTANCE

Quand il s'agit de transformer une formation présentielle en formation hybride ou à distance, la meilleure façon de s'y prendre est de prendre appui au départ sur le scénario pédagogique existant (en présentiel) et de retravailler/transformer tout ou partie des séances.

Les séances présentielles peuvent trouver leurs équivalents en formation hybride ou à distance :

- ◆ Exposé interactif -> Exposé interactif via classe virtuelle ou diaporama partagé ou consultation de modules de E-Learning, E-Reading ou vidéo learning (Voir règle n° 6)
- ◆ Partage d'idées type Brainstorming pédagogique ou « appel au groupe » -> fonctionnalités de brainstorming sur classes virtuelles ou via des outils tel que Woopclap.
- ◆ Exercices de sous-groupes tels que études de cas, projet fil rouge, retour d'expérience... -> travail à distance en autonomie, puis partage avec son binôme ou trinôme par téléphone ou via des outils tels que Slack ou Yammer. Synthèse en plénière via classes virtuelles.
- ◆ Jeux de rôles et/ou simulations -> travail de réflexivité à distance en amenant les étudiants à travailler sur des simulations anticipées (par exemple « racontez-nous comment va se dérouler votre entretien ? ») ou simulations différées (par exemple « racontez-nous comment s'est déroulé votre entretien ? »).
- ◆ Démonstration -> consultation de tutos en autonomie + défi à relever par chaque étudiant pour mettre à l'épreuve ce qu'il vient d'apprendre + temps d'autoréflexivité avant une mise en commun en plénière via la classe virtuelle.

05Règle
#5

UTILISER LES CLASSES VIRTUELLES POUR LES TEMPS DE PARTAGE



Les classes virtuelles ou de façon plus générale les temps en grand groupe constituent une technique ou une activité pédagogique essentielle en formation hybride ou à distance. Typiquement, les classes virtuelles sont essentielles pour le lancement et la conclusion et surtout le partage et les interactions.

C'est pourquoi, un temps présentiel peut correspondre par exemple à une ou deux classes virtuelles ou temps en plénière (en grand groupe) via le logiciel de visioconférence WEBEX (utilisé par l'Université de Poitiers). Ce système permet aux étudiants à distance de suivre en simultané le cours, d'interagir via le tchat, voir un diaporama en direct, un tableau, etc.

Certains exposés peuvent par exemple être réalisés en classes virtuelles et à minima être avantageusement remplacés par la consultation de ressources numériques.

06Règle
#6

PRIVILÉGIER LA « PÉDAGOGIE INVERSÉE »

Si des ressources de type Vidéo Learning ou E-Learning ou tout simplement des contenus de format PDF sont disponibles, il est pertinent dans ce contexte de mettre en œuvre une pédagogie dite « inversée ».

Les étudiants s'approprient seuls, avant la classe virtuelle ou des échanges en présentiel, le ou les contenus visés et l'enseignant procède à un feed-back ou une remédiation de type quiz ou alors organise un échange ou propose une étude de cas en plénière lors de la classe virtuelle. Pour les étudiants, ce type d'activité pédagogique leur permet d'être davantage acteur de leur apprentissage. C'est un bon moyen pour alterner dans une journée de formation présentielle transformée en formation hybride ou distancielle des temps de travail personnel et des temps de travail collaboratifs lors de classes virtuelles.

07Règle
#7

METTRE LES APPRENANTS EN CO-ACTIVITÉ ENTRE LES TEMPS DE CLASSES VIRTUELLES

Ce n'est pas parce qu'on est à distance qu'on ne peut pas communiquer et échanger en petit groupe. Ce ne sont pas les solutions logicielles qui manquent dans ce domaine (ex. Slack). Entre deux classes virtuelles, on peut faire travailler les étudiants entre eux pour produire des idées, étudier un cas, co-construire leur projet fil rouge.

Il s'agit, en termes motivationnels, de leur fixer des défis, des tâches originales qui les amènent à se dépasser, à innover, à trouver par eux-mêmes les solutions à leurs problèmes. Apprendre, c'est aussi créer avec ses pairs son savoir.

08Règle
#8

UTILISER LES RESSOURCES NATIONALES EXISTANTES



La formation à distance, notamment si on souhaite utiliser abondamment des approches de pédagogie inversée, nécessite des bibliothèques assez riches de ressources. Or la production de ces ressources ne va pas toujours de soi.

Pour surmonter cette difficulté, la curation de ressources sur internet peut être une des solutions, en complément ou à titre principal. Il y a de plus en plus de tutos, vidéos pédagogiques, articles de blog libres de droit.



09

Règle
#9

...OU LES PRODUIRE AVEC POWERPOINT



Lorsque l'on ne trouve pas les ressources recherchées sur internet, il s'agit de produire ses propres modules. PowerPoint est l'outil absolu de repli : cet outil, connu de tous, permet la conception aussi bien d'animations sonorisées, de vidéos renforcées ou encore de fiches documentaires de très grande qualité pédagogique.

La seule limite concerne le temps à disposition de l'enseignant et les contraintes objectives de formalisation du contenu visé.



10

Règle
#10

SOIGNER ENCORE PLUS L'ÉVALUATION



En présentiel, contrôler la progression des étudiants reste « relativement » facile. L'enseignant voit, au sens littéral du terme, les étudiants comprendre, participer, agir, produire des idées. Parfois, il suffit d'un regard interrogatif, d'une atmosphère dans la salle pour comprendre qu'il y a incompréhension. A distance, ces signes non verbaux ne sont pas visibles ou très peu en fonction des circonstances.

Alors, l'évaluation et l'ancrage des acquis d'apprentissage des étudiants avec des quiz (QCM interactif, vote avec Wooclap par exemple) sont indispensables à fortiori dans un modèle pédagogique pour tout ou partie de type « appropriatif ». Ces pratiques peuvent être mises en oeuvre autant en présentiel qu'à distance.

BESOIN D'AIDE

Le CRIIP reste à votre disposition pour tout soutien dans vos projets pédagogiques.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse criip@univ-poitiers.fr

Pour rappel :

- **Florent Blin** (florent.blin@univ-poitiers.fr) est référent du champ Sciences Humaines et Arts.
- **Pascal Bougoin** (pascal.bougoin@univ-poitiers.fr) est référent du champ Sciences juridiques, Économiques et de Gestion
- **Emmanuel Delextrat** (emmanuel.delextrat@univ-poitiers.fr) est référent du champ Sciences et Technologies
- **Marigel Garcia Lozano** (marigel.garcia.lozano@univ-poitiers.fr) est la conseillère pédagogique de la Faculté de Lettres et Langues
- **Zakariae Mellouki** (zakariae.mellouki@univ-poitiers.fr) est le conseiller pédagogique de la Faculté des Sciences du Sport
- **Laurent Paquereau** (laurent.paquereau@univ-poitiers.fr) est le conseiller pédagogique de la Faculté de Droit et Sciences Sociales



SUIVEZ NOUS SUR @CRIIP_UP

